

SITUATION DE HANDICAP

Qu'est-ce que la CDAPH?

Publié le : 25 juin 2020

C'est la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Elle prend les décisions concernant les demandes formulées.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55